



**COMMUNE DE
FAVERGES-SEYTHENEX**
(Haute-Savoie)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 02 JUILLET 2019**

Le mardi 2 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le mercredi 26 juin, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marcel CATTANEO, Maire.

PRESENTS : Marcel CATTANEO, *Maire*,

Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Sylviane REY, Nelly THELIER, Alfred GOLLIET-MERCIER, Marie-Pierre JAUSSAUD, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Laurent RIQUIER, *Adjoints au Maire*, Roland BLAMPEY, Jean-Philippe MARTINET, Michèle BOSA, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Alain CHAPELLUS, Sylvain PUGET, André GRUFFAZ, Anne-Marie BERNARD, Sarah DI-GLERIA, Patrick DUC, Jean-François FREALLE, Emmanuelle PERRET, Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, Martine BRASSOUD, *conseillers municipaux*.

ABSENTS REPRESENTES : Christian BAILLY pouvoir à Sylviane REY, Sonia GIFFORD pouvoir à Paul CARRIER, Sébastien JUND pouvoir à Jean-Louis MERLE, Louise BAKER pouvoir à Jacky GUENAN, Violaine ROUX pouvoir à Marie-Pierre JAUSSAUD, Khaled ADJERIME pouvoir à Anne-Marie BERNARD, Eric GERDIL pouvoir à Sarah DI-GLERIA, Valérie AMADIO pouvoir à Emmanuelle PERRET.

ABSENTS / EXCUSES : Isabelle THOUNY-SONNET, Jean-Michel LAFAY, Yves CHAPPAZ

Madame Sarah DI-GLERIA quitte la salle des délibérations après le point n°14 portant le nombre de présents à 26 et le nombre de votants à 33.

Conseillers en exercice : 38

Conseillers présents au jour de la séance : 27 puis 26

Conseillers représentés : 8 puis 7

Conseillers absents ou absents excusés : 3 puis 5

Secrétaire de séance : *Madame Michèle BOSA*

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Marcel CATTANEO, Maire.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

VU pour affichage le 4 juillet 2019
Le Maire



1 – Approbation des procès-verbaux des précédents Conseils Municipaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2019.

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour et 2 abstentions (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard), le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 mai 2019.

2 – Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Michèle BOSA, en qualité de secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3 - Bail professionnel pour les professionnels de santé dans le centre médical [Délibération n° Del.2019-IV-107]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le bail professionnel proposé.

4 - Décision Modificative n° 1 – Budget forêt communale [Délibération n° Del.2019-IV-108]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la décision modificative n° 1 du budget forêt communale de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX, à savoir :

En dépenses d'exploitation :

Article 6226 – honoraires	= - 300 €uros
Article 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs	= + 300 €uros.

5 - Mise en œuvre d'une consultation auprès des organismes bancaires d'un prêt de 2 500 000 €uros pour le budget principal [Délibération n° Del.2019-IV-109]

A la majorité des suffrages exprimés par 27 voix pour, 3 contres (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine BRASSAOUD) et 5 absentions (Jean-François Frealle, Anne-Marie Bernard, Sarah Di-Gléria, Adjérime Khaled par sa procuration, Eric Gerdil par sa procuration), le conseil municipal approuve le lancement de la consultation auprès des organismes bancaires pour le financement du programme d'investissement 2019 pour un montant de 2.500.000 €uros.

6 - Créations de postes, augmentation du temps de travail et modification du tableau des effectifs [Délibération n° Del.2019-IV-110]

A la majorité des suffrages exprimés par 31 voix pour, 2 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard) et 2 abstentions (Anne-Marie Bernard, Martine Brassoud) le conseil municipal approuve :

- ✓ la création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet au service communication,
- ✓ la création d'un poste d'adjoint technique à mi-temps pour la régie scénique du service culturel,
- ✓ d'approuver la création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet au service Administration générale suite à la réaffectation d'un agent au service financier,
- ✓ la création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet au service multi-accueil,

- ✓ le renouvellement des deux postes liés à la convention Fabric'Arts pour une nouvelle période de trois ans par contrat d'un an, soit le poste de coordinatrice du projet Fabric'Arts et le poste de coordinateur technique,
- ✓ de créer un poste d'apprenti licence professionnelle GEPSAC pour le service culturel dans le cadre du développement de « La Forge ». Cet apprenti pourra assurer une assistance à l'administration de la direction en matière de suivi comptable, administratif et de recherche de subvention.

7 - Délibération fixant le montant de vente de repas en liaison froide pour le portage à domicile sans portage [Délibération n° Del.2019-IV-111]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le montant du prix du repas en liaison froide à 5 €.

8 - Subvention supplémentaire à l'école de musique pour le festival des sources sonores [Délibération n° Del.2019-IV-112]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'octroi d'une subvention complémentaire de 6000 € à l'école de musique pour l'organisation du festival des sources sonores 2019.

9 - Projet d'achat de parcelles agricoles sur le site du Val de Tamié – Autorisation d'achat de parcelles par la commune [Délibération n° Del.2019-IV-113]

Concernant la partie camping :

A la majorité des suffrages exprimés par 31 voix pour et 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Sarah Di-Gléria, Adjérime Khaled par sa procuration, Eric Gerdil par sa procuration)

Concernant la partie piste d'atterrissage :

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour, 3 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine BRASSAOUD) et 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Sarah Di-Gléria, Adjérime Khaled par sa procuration, Eric Gerdil par sa procuration)

Le conseil municipal autorise le Maire à acheter les terrains mentionnés dans le tableau annexé à la délibération, par promesse de vente ou préemption.

10 - Autorisation de dépose d'un dossier de défrichement pour la création d'une piste ludique à la Sambuy [Délibération n° Del.2019-IV-114]

A la majorité des suffrages exprimés par 31 voix pour et 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Sarah Di-Gléria, Adjérime Khaled par sa procuration, Eric Gerdil par sa procuration), le conseil municipal autorise le Maire à déposer une demande d'Autorisation de Défrichement pour la création d'une piste ludique à la Sambuy.

11 - Tarifs cartes IGN régie touristique la Sambuy – Val de Tamié été 2019 [Délibération n° Del.2019-IV-115]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs applicables à compter du 22 juin 2019 pour les produits cartes IGN proposés à la station de la Sambuy et au Val de Tamié, à savoir :

- 12.80 € TTC pour la carte Lac
- 19 € TTC pour la carte des sources du lac d'Annecy

12 - Réseau de chaleur et chaufferie-bois – Communication du rapport annuel technique et financier 2018 [Délibération n° Del.2019-IV-116]

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel du délégataire du service public du réseau de chaleur et de la chaufferie-bois, au titre de l'année 2018.

13 - Communication du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable [Délibération n° Del.2019-IV-117]

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la communication du rapport annuel du délégataire du service public du réseau de distribution de l'eau potable, au titre de l'année 2018.

14 - Cession du droit de pêche sur les parcelles communales riveraines des cours d'eau [Délibération n° Del.2019-IV-118]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de cession du droit de pêche sur les parcelles communales riveraines des cours d'eau.

15 - Avenant à la délégation de service public pour la gestion de l'eau potable [Délibération n° Del.2019-IV-119]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant à la délégation de service public pour la gestion de l'eau potable.

16 - Avenant au règlement de fonctionnement des Temps périscolaires à effet du 1^{er} septembre 2019 [Délibération n° Del.2019-IV-120]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant au règlement de fonctionnement des Temps périscolaires à effet du 1er septembre 2019.

17 - Arbre de Noël 2019 – Versement d'une subvention au comité d'entreprise Stäubli de Faverges-Seythenex [Délibération n° Del.2019-IV-121]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'attribution de cette subvention, les crédits correspondants étant inscrits à l'Article 6574 en dépenses de la section de fonctionnement.

18 - Démolition des bâtiments et murs d'enceinte situés au n° 95 Rue Asghil Favre - Autorisation de dépôt du permis de démolir [Délibération n° Del.2019-IV-122]

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à déposer les permis de démolir relatifs à la démolition des bâtiments et ouvrages situés au n° 95 Rue Asghil Favre.

19 - Délibération modificative vente à Styl Monde d'une partie de l'entreprise Bourgeois [Délibération n° Del.2019-IV-123]

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à revendre à Styl'Monde les bâtiments et parcelles concernées et visées sur le plan.

20 - Demande de subvention au titre du Programme Sylv'ACTTES pour des travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale de Seythenex [Délibération n° Del.2019-IV-124]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement présenté, la sollicitation de l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux subventionnables, la demande à Sylv'ACCTES pour l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

21 - Demande de subvention au titre du Programme Sylv'ACTTES pour des travaux sylvicoles à réaliser en forêt Sectionale de Seythenex-Couchant [Délibération n° Del.2019-IV-125]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement présenté, la sollicitation de l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux subventionnables, la demande à Sylv'ACCTES pour l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

22 - Acquisition de parcelles de terrain cadastrées 270 section A n° 548-551-916-926-936-952-953-955-956 et 1084 appartenant à Monsieur POENSIN-CAILLAT Bernard et situées aux lieux-dits "Le Revers", "Plan Pommier", "La Perruque" et "Les Lances" [Délibération n° Del.2019-IV-126]

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour et 5 abstentions (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine BRASSAOUD, Anne-Marie Bernard, Adjérime Khaled par sa procuration), le conseil municipal approuve l'acquisition entre la Commune de Faverges-Seythenex et Monsieur POENSIN-CAILLAT Bernard.

23 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt communale de Faverges au titre de l'année 2020 [Délibération n° Del.2019-IV-127]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2020, pour la forêt communale de Faverges et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications.

24 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt sectionale de Seythenex Couchant au titre de l'année 2020 [Délibération n° Del.2019-IV-128]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2020, pour la forêt sectionale de Seythenex Couchant et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications.

25 - Etat d'assiette des coupes de bois à marquer pour la forêt communale de Seythenex au titre de l'année 2020 [Délibération n° Del.2019-IV-129]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition de martelage des bois pour l'année 2020, pour la forêt communale de Seythenex et exige que la destination des coupes soit conforme aux indications, en prenant en compte le changement de mode de commercialisation des bois de la parcelle 112, en vente par soumission des bois pied.

26 - Mise en place de containers semi enterrés à proximité des immeubles des "Passereaux", secteur du Thovey, propriétés de la SA D'H.L.M. HALPADES – Participation aux travaux d'aménagement – Approbation de la convention de financement et autorisation de signature [Délibération n° Del.2019-IV-130]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention relative au financement de la mise en place de containers semi enterrés à proximité des immeubles des "Passereaux", secteur du Thovey, à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et la SA d'H.L.M. HALPADES.

27 - Travaux d'aménagement d'un relais assistantes maternelles et d'un centre médical intercommunal de Faverges-Seythenex -Rectificatif du montant du lot n° 8 "électricité courants forts et faibles" [Délibération n° Del.2019-IV-131]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le rectificatif du montant de l'entreprise RICHIERO qui s'élève à 101 181,98 € hors taxes pour le lot n° 8 au marché de travaux pour l'aménagement d'un relais assistantes maternelles et d'un centre médical intercommunal.

28 - Approbation du plan de financement des travaux d'électrification par le SYANE – Route d'Albertville – Tranche 3 [Délibération n° Del.2019-IV-132]

A l'unanimité, le conseil municipal :

- ✓ approuve l'ensemble des travaux relatifs à l'opération Route d'Albertville - Tranche 3 – Compléments pour un montant prévisionnel de 38 835,00 € TTC, la participation financière de la commune s'élève à 23 919,00 € TTC et les frais généraux à 1 166,00 € TTC,
- ✓ s'engage à verser au SYANE 80% du montant des frais généraux (3% du montant TTC des travaux et des frais d'études et de maîtrise d'œuvre) soit 933,00 € sous forme de fonds propres lors de la première facture de travaux, le solde étant régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération,
- ✓ s'engage à verser au SYANE, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture des travaux, à concurrence de 80% du montant prévisionnel soit 19 135,00 €.

29 - Approbation du plan de financement des travaux d'électrification par le SYANE – Rue Victor Hugo [Délibération n° Del.2019-IV-133]

A l'unanimité, le conseil municipal :

- ✓ approuve l'ensemble des travaux relatifs à l'opération Rue Victor Hugo pour un montant prévisionnel de 88 350,00 € TTC, la participation financière de la commune s'élève à 57 045,00 € TTC et les frais généraux à 2 650 € TTC,
- ✓ s'engage à verser au SYANE 80% du montant des frais généraux (3% du montant TTC des travaux et des frais d'études et de maîtrise d'œuvre) soit 2 120,00 € sous forme de fonds propres lors de la première facture de travaux, le solde étant régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération,
- ✓ s'engage à verser au SYANE, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture des travaux, à concurrence de 80% du montant prévisionnel soit 45 636,00 €.

30 – Convention d'entente – application des propositions de la conférence de l'entente à la médiathèque [Délibération n° Del.2019-IV-134]

A la majorité des suffrages exprimés par 28 voix pour, 5 abstentions (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine BRASSAOU, Anne-Marie Bernard, Adjérime Khaled par sa procuration), le conseil municipal approuve les tarifs de la médiathèque.

31 – Tiers-lieu « La Forge » - adhésion au réseau Micro-folie et demande de subvention [Délibération n° Del.2019-IV-135]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'adhésion au réseau Micro-folie et autorise le maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC dans ce cadre.

32 – Recomposition des organes délibérants des EPCI – avis de la commune de Faverges-Seythenex [Délibération n° Del.2019-IV-136]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la nouvelle répartition des sièges à la CCSLA à compter du renouvellement communautaire de 2020.

33 - Information du conseil municipal

Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.
Le conseil municipal prend acte.

Séance est levée à 22 heures 40.

